

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter, dans le cadre des réunions d'information proposées par la commission Information-Formation de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle, à une rencontre organisée en partenariat avec la Banque Postale sur :

## Comment préparer son budget 2019 et déterminer sa capacité d'investissement ? Mardi 26 février 2019 de 17h à 19h30

Au siège de l'ADM 54  
80 boulevard du maréchal Foch, à LAXOU

Au programme notamment :

- Quelles sont les principales mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances 2019 concernant le bloc communal ?
- Quelle est la conjoncture économique actuelle ? Comment évolue les taux d'intérêt ?
- Comment établir un diagnostic financier de sa commune et déterminer sa capacité d'investissement ?
- Quelles questions faut-il se poser avant d'emprunter ?

Il sera remis à chaque commune inscrite une analyse financière rétrospective réalisée par La Banque Postale sur 4 années glissantes (période 2014-2017) avec une comparaison avec les communes de la même strate, présentes sur la même intercommunalité.

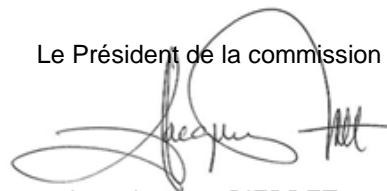
Je vous remercie de nous envoyer préalablement vos questions, que vous pourrez également poser directement à notre intervenant, Monsieur Jorge BRAS, responsable des Financements Locaux à la Banque Postale et/ou échanger entre élus.

Je vous rappelle que nos sessions d'information sont gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux. Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous sur le site internet [www.adm54.asso.fr](http://www.adm54.asso.fr), onglet « formation » **avant le jeudi 21 février 2019** ou par mail à [secretariat@adm54.asso.fr](mailto:secretariat@adm54.asso.fr) avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser. **L'inscription est obligatoire.**

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET  
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

*Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services*